

Afrique du Sud/Au sortir d'une brève audience, hier

L'ex-président Zuma dénonce un procès " politique "

AFP
Durban/Afrique du Sud

Il sera de nouveau devant la Haute-cour de Durban le 8 juin.

L'ANCIEN président sud-africain Jacob Zuma a affirmé hier être la victime d'accusations "politiques", au premier jour du procès pour corruption qui lui est intenté dans une rocambolesque affaire de ventes d'armes vieille de près de vingt ans.

Deux mois après sa démission, M. Zuma a brièvement comparu dans le box des accusés de la Haute-cour de Durban (nord-est) pour une brève audience, aussitôt renvoyée au 8 juin pour permettre aux parties de peaufiner leurs arguments.

A l'époque "ministre" provincial puis vice-président du pays, M. Zuma, 75 ans, est soupçonné d'avoir touché des pots-de-vin de la part du groupe français Thales, à l'occasion d'un contrat d'armement de près de 4 milliards d'euros (2 620 milliards de francs) attribué en 1999.

L'entreprise d'électronique et de défense est également poursuivie.

Sitôt les débats suspendus, M. Zuma est venu clamer son innocence devant le gros millier de partisans venus lui apporter leur soutien aux portes du palais de justice.

"Ces accusations ont été annulées et maintenant elles sont relancées, il est clair qu'elles sont politiques", a-t-il lancé en zoulou lors d'une longue allocution aux allures de réunion politique.

"Je suis innocent jusqu'à ce que je sois jugé coupable, mais certaines personnes veulent me traiter comme si j'étais coupable", a-t-il lancé hier à la foule, qui l'a acclamé par des chants et le slogan "ne touchez pas à Zuma".

Englué dans les scandales, M. Zuma a été poussé à la démission il y a deux mois après un long bras de fer avec son propre parti, le Congrès national africain (ANC, au pouvoir), et son successeur Cyril Ramaphosa, qui a promis d'en finir avec la corruption.

"PERSECUTION" • "Le président Zuma représente au sein du parti la tendance au service des pauvres. Aujourd'hui certains à la tête du parti le persécutent pour ça", a regretté Sibusiso Radebe, un membre de l'association des anciens combattants de l'ANC.

"Il a peut-être fait des erreurs mais nous disons qu'il faut le laisser prendre sa retraite tranquillement", a insisté un autre militant, Sphelele Ngwane. "C'est une conspiration, un complot politique mené par ceux qui sont au pouvoir".

Le procès de Jacob Zuma est attendu avec impatience par l'opposition et



Photo : AFP

L'ex-président Jacob Zuma comparaisant un court moment hier dans le box des accusés de la Haute-Cour de Durban. Un nouveau rendez-vous est fixé le 8 juin.

les ONG anticorruption, qui espèrent un verdict exemplaire.

"J'espère un vrai procès et un verdict approprié. Si c'est le cas, Jacob Zuma devrait finir en prison", a déclaré à l'AFP l'ancien député de l'ANC Andrew Feinstein, qui ferraille depuis des années pour faire éclater la vérité dans ce dossier. "Les preuves de sa culpabilité sont écrasantes", a-t-il jugé.

Selon l'acte d'accusation, le groupe Thales a versé à M. Zuma un total de 4 072 499,85 rands – l'équivalent de 183,4 millions de francs – par l'intermédiaire d'un homme d'affaires présenté comme son "conseiller financier", Schabir Shaik.

Dans un fax envoyé en

2000 à sa hiérarchie parisienne, un dirigeant local de Thales a écrit noir sur blanc que le groupe s'était engagé à verser 500 000 rands par an à M. Zuma pour garantir la "protection" du groupe et "le soutien permanent de JZ (Jacob Zuma) pour les futurs projets".

Sur la base de ces éléments, M. Shaik a été reconnu coupable de corruption en 2005 et condamné à quinze ans de prison.

"REMISES DE CASH" • Un ancien avocat de l'industriel français, Ajay Sooklal, a aussi affirmé à l'AFP avoir été le témoin de la générosité du groupe français envers l'ancien président sud-africain, citant des "notes d'hôtel

payées à Paris ou Bruxelles" ou des "remises de cash".

En conflit financier avec Thales, Me Sooklal ne figure pas sur la liste des témoins de l'accusation.

Sollicité par l'AFP, le groupe Thales s'est refusé à faire le moindre commentaire sur une "affaire en cours" ou les "allégations" de son ancien conseil. Il a ajouté qu'il souhaitait "continuer à coopérer" avec les autorités sud-africaines.

Mis en cause dès 2003 dans ce dossier, M. Zuma a longtemps échappé aux poursuites. Par deux fois le parquet a engagé des poursuites contre lui puis les a annulées, au gré de jugements toujours très controversés.

La dernière annulation, quelques jours avant son élection à la magistrature suprême en 2009, semblait avoir enterré définitivement l'affaire.

Mais l'obstination du principal parti d'opposition, l'Alliance démocratique (DA), et l'arrivée à la tête du pays en février de Cyril Ramaphosa ont permis de la ressusciter.

Le mois dernier, le parquet général a finalement décidé de renvoyer Jacob Zuma devant un tribunal pour fraude, corruption et blanchiment. Ses avocats ont confirmé hier leur intention de faire appel de cette décision, qui devrait repousser le début réel des débats à la fin de l'année.

L'Afrique en bref

• Burkina Faso/Justice. Le procès du putsch renvoyé au 9 mai

Le procès du putsch manqué de septembre 2015 au Burkina Faso, pour lequel comparaissent 84 accusés, a de nouveau été renvoyé, cette fois au 9 mai, 14 avocats de la défense estimant le procès inéquitable et renonçant à leur mission.

• Cameroun/Troubles. Un défenseur des droits humains accuse l'armée

Des civils sont morts dans des exactions et incendies de maisons et lieux de culte causés par l'armée camerounaise dans la région anglophone du Sud-Ouest, a affirmé hier un défenseur des droits de l'homme, accusation rejetée par l'armée qui parle de "manœuvres d'intoxication".

• Nigeria/Violence. 15 morts dans des braquages de banques

Des braqueurs ont attaqué deux banques et un commissariat de police, tuant quinze personnes dont neuf policiers à Offa, dans le centre du Nigeria, a-t-on appris hier auprès de la police.

• RDCongo / Enlèvement. Libération du prêtre kidnappé, trois civils exécutés

Un prêtre enlevé depuis quatre jours a été libéré contre rançon dans l'est de la République du Congo où trois autres civils enlevés ont été "exécutés" par leurs ravisseurs, a-t-on appris hier auprès de la société civile.

• Somalie / Attentat. Trois shebab et un soldat tués à Mogadiscio



Photo : AFP

Deux véhicules piégés ont explosé hier dans la capitale somalienne Mogadiscio, dont une sur la route menant à l'aéroport, tuant trois militants islamistes shebab auteurs des attaques et un soldat, a-t-on appris de source sécuritaire et auprès de témoins.

• Zimbabwe / Justice. Grace Mugabe bientôt interrogée sur un trafic d'ivoire

La police du Zimbabwe va bientôt interroger l'ex- Première dame du pays Grace Mugabe dans une affaire d'exportations illégales d'ivoire de contrebande qui lui auraient rapporté des millions de dollars, a rapporté hier la presse gouvernementale.

Sierra Leone/Au surlendemain de son accession au pouvoir

Le nouveau président promet qu'il n'y aura pas " de chasse aux sorcières "

AFP
Freetown/Sierra Leone

Engagement pris hier devant les plus hauts fonctionnaires de l'Etat.

LE nouveau président sierra-léonais, l'ancien opposant Julius Maada Bio, a promis hier qu'il n'y aurait pas de "chasse aux sorcières" dans les sphères de l'Etat, deux jours après son accession au pouvoir dans ce pays pauvre d'Afrique de l'Ouest.

"Je souhaite que vous travailliez dur et professionnellement. Ne soyez pas inquiets, soyez heureux", a déclaré aux plus hauts fonctionnaires de l'Etat M. Bio, qui a remporté avec près de 52% le second tour de l'élection présidentielle face au candidat du parti au pouvoir depuis 10 ans, l'APC, Samura Kamara, selon un enregistrement

de cette réunion obtenu par l'AFP.

"Mon désir est que vous preniez part au processus. Le tribalisme et le régionalisme doivent être derrière nous", a ajouté M. Bio, un ancien militaire qui avait brièvement exercé le pouvoir après un coup d'Etat il y a 22 ans avant de rétablir le multipartisme et de s'effacer.

"Le président leur a assuré qu'il n'y aurait pas de chasse aux sorcières", a déclaré à l'AFP le porte-parole du parti vainqueur de la présidentielle, le SLPP, Alie Kabba.

M. Bio a finalement eu une "conversation très chaleureuse" au téléphone jeudi, selon M. Kabba, avec son adversaire malheureux, Samura Kamara, qui n'a pas encore publiquement reconnu sa défaite et avait indiqué mercredi soir qu'il contesterait en justice les résultats du second tour du 31 mars, ce qu'il n'avait toujours pas fait hier.



Photo : AFP/L'Union

Le nouveau président Julius Mada Bio aux plus hauts fonctionnaires de l'Etat : "Ne soyez pas inquiets".

Les deux hommes, qui ont travaillé ensemble lors du premier bref passage à la présidence de M. Bio, "prévoient de se rencontrer bientôt", a dit le porte-parole du SLPP.

Le nouveau président a nommé hier une équipe de transition de 10 hommes et deux femmes dont la première tâche sera de "servir d'interface" entre la nouvelle équipe et celle du président sortant, Ernest

Bai Koroma. S'il a été battu à la présidentielle, l'APC a toutefois sauvé de justesse sa majorité parlementaire en obtenant 67 sièges sur 132, contre 47 pour le SLPP, lors des législatives qui se tenaient en même temps que la présidentielle, a indiqué hier la Commission électorale nationale (NEC), alors que deux sièges restent à annoncer.

Le porte-parole du SLPP

s'est toutefois dit confiant qu'une majorité soutiendra l'action du nouveau chef de l'Etat.

"Le SLPP a gagné les élections et nous formerons un gouvernement inclusif reflétant tous les aspects de la Sierra Leone", a dit M. Kabba à l'AFP, en se refusant à dire si des ministres pourraient être issus d'autres formations politiques. "Nous aurons une majorité au Parlement, puisqu'il y a de plus petits partis et (14) chefs traditionnels", qui siègent également à l'Assemblée, "qui travailleront de concert", a-t-il expliqué.

"Nous agissons dans l'intérêt du pays", a assuré le porte-parole de l'APC, Cornelius Devoux, en demandant avant tout au SLPP de "commencer par s'engager à protéger les membres de l'APC", dont certains, y compris lui-même, ont fait l'objet d'agressions et d'intimidations ces derniers jours.